

Enquête



Le télétravail permet-il de quitter l'Île-de-France ?

Recherches terminées

Avant même la crise sanitaire, près d'un Francilien sur deux déclarait qu'il souhaitait, dans l'idéal, déménager pour quitter l'Île-de-France. Aujourd'hui, 60% des actifs franciliens ont pu télétravailler et qu'ils sont encore 42% à le faire régulièrement aujourd'hui, le Forum Vies Mobiles a constaté que le télétravail à distance a permis à ceux qui le souhaitaient de quitter la région et s'il pouvait encourager une vague de déménagement.

Acteurs de la recherche

FORUM VIES MOBILES

L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ ET CONSOMMATION)

Cette enquête a été réalisée en ligne avec l'ObSoCo en début d'année auprès d'un échantillon de 1000 « télétravailleurs f. l'ensemble des actifs, hors indépendants, employés dans des entreprises situées en Île-de-France et qui, à la date de l'enquête sur l'impact de cette nouvelle organisation du travail sur les déménagements a été divisée en deux volets : le premier aujourd'hui et le second cherchait à évaluer l'impact du télétravail sur les déménagements passés ou à venir en Île-de-France.

Premier volet : Portrait-robot des télétravailleurs d'Île-de-France

Avec la crise sanitaire, la pratique du télétravail s'est très largement développée en Île-de-France. Le Forum Vies Mobiles souhaite faire connaître les pratiques des télétravailleurs des entreprises franciliennes et mieux connaître leurs pratiques : où habitent-ils ? qui les emploie ? d'où travaillent-ils ?

Combien sont-ils ?

- Près de la moitié (48%) de la population active francilienne pratique désormais le télétravail de manière régulière.

Qui sont-ils ?

- Les diplômés de l'enseignement supérieur sont surreprésentés parmi les télétravailleurs franciliens (70%, contre 49% pour l'ensemble des actifs franciliens). Les personnes occupant des postes de cadres ou ayant des professions intellectuelles et artistiques sont également surreprésentées (70% des télétravailleurs franciliens, contre 49% pour l'ensemble des actifs franciliens), cette pratique ne leur est pas réservée puisque l'on trouve également 21% d'employés parmi les télétravailleurs franciliens.

Combien de temps passent-ils à télétravailler ?

- La majorité d'entre eux (59%) travaillent à distance 2 à 3 jours par semaine. C'est une vraie révolution pour les déplacements domicile-travail.

Quels types d'entreprises les emploient ?

- Il s'agit majoritairement de grandes entreprises : 48% des télétravailleurs sont employés par des entreprises de plus de 250 salariés (contre 35% pour l'ensemble des actifs franciliens) ; 8% dans des TPE employant moins de 10 salariés. La fonction publique, quant à elle, ne représente que 1% des télétravailleurs franciliens (contre 10% pour l'ensemble des actifs franciliens).

Leurs conjoints ont-ils également la possibilité de télétravailler ?

- Dans plus d'un cas sur deux (56%), les télétravailleurs en couple ont un conjoint qui a aussi la possibilité de travailler à distance.

Où résident-ils ?

- 40% des télétravailleurs franciliens résident en Grande couronne, 29% en Petite couronne et 22% dans Paris. 9% résident dans les régions limitrophes (Hauts de France, Normandie, Centre Val de Loire).
- On peut noter que 19% des télétravailleurs franciliens dorment en dehors de leur résidence principale lorsqu'ils se rendent au travail, contre 10% pour l'ensemble des actifs franciliens.

D'où télétravaillent-ils ?

- 76% des télétravailleurs déclarent travailler le plus souvent depuis leur domicile. Ils sont 25% à déclarer utiliser un espace de coworking.
- Seuls 3% déclarent travailler souvent depuis un espace de coworking et 7% ponctuellement.
- 15% des télétravailleurs déclarent également travailler souvent (3%) ou ponctuellement (12%) dans les transports.

Ont-ils accès à un logement secondaire ?

- 1/3 des télétravailleurs franciliens ont accès à un logement secondaire et 14% sont même propriétaires de ce logement.

Second volet : Télétravail : vers un exode des Franciliens ?

De nombreux projets de déménagement vers d'autres régions influencés par le télétravail

- De manière générale, les télétravailleurs franciliens prévoient davantage de déménager dans les 5 prochaines années que les autres actifs franciliens.

- Pour plus de la moitié d'entre eux (52%) le projet vise à quitter l'Île-de-France et à s'installer dans une autre région : 60% prévoient de quitter la région dans les 5 prochaines années.
- Un tiers des projets de départs d'Île-de-France sont influencés par le télétravail : 18% des aspirants au départ déclarent la possibilité de télétravailler, et 13% indiquent qu'ils déménageraient probablement à un autre endroit.

Où veulent-ils aller ?

- Si les déménagements se concrétisaient, l'ensemble des territoires de l'Île-de-France perdrait des télétravailleurs sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes Côte d'Azur).
- Les télétravailleurs franciliens visent ainsi des territoires déjà très attractifs et dont le marché de l'immobilier est de plus en plus touristique.

Quelles sont leurs motivations ?

- Le cadre de vie (climat, calme, proximité avec la nature, ...) est la principale motivation pour trois-quarts des télétravailleurs. Arrivent tout de suite derrière la volonté d'avoir un espace extérieur puis d'avoir un logement plus grand.

Un exode francilien a-t-il eu lieu depuis le début de la crise sanitaire ?

- Un tiers de ceux qui ont sauté le pas et quitté la région Île-de-France depuis le début de la crise sanitaire déclarent avoir déménagé.
- En revanche, il n'y a pas eu d'exode massif vers d'autres régions sur la période. En moyenne, de mars 2020 à janvier 2021, le nombre de résidences est stable, équivalent à 8% par an. Et les déménagements pour quitter la région représentent 17% de l'ensemble des déménagements effectués.
- À l'échelle régionale, où les déménagements ont été les plus nombreux, quand il y a un mouvement, la tendance est de s'installer en périphérie : Parisiens qui vont habiter en banlieue ou résidents de la petite couronne qui déménagent en grande couronne.

Qu'en déduire en matière d'action publique et de stratégies

Limiter les effets rebonds en matière d'émissions de CO2

Dans la majorité des cas, les déménagements ou les projets de déménagement impliquent un éloignement du lieu de travail. Ils peuvent néanmoins représenter plus de kilomètres au global. Comme on sait par ailleurs que les régions hors Île-de-France ont vu se développer des pratiques de déplacement plus émettrices de CO2, il est à prendre en compte.

Leviers possibles : prise en charge des abonnements mobilité par les organisations (entreprises et administrations) ; encourager des modes de transport moins fréquents.

Accompagner ces nouveaux « grands mobiles » pour faciliter leur mobilité

Ces nouveaux télétravailleurs résidant hors d'Île-de-France peuvent ainsi être amenés à parcourir beaucoup de distance régulièrement. Nos études ont montré par le passé que ce mode de vie était souvent fatiguant et qu'on essayait d'en compenser les effets, sous certaines conditions, être apprécié et permettre de concilier choix professionnels et personnels.

Leviers possibles : prendre en compte le temps de travail réalisé dans les transports ; prendre en charge les nuitées près du lieu de travail correspondant économisé par les organisations (entreprises et administrations).

Considérer le télétravail comme un levier d'aménagement du territoire

Une politique d'attractivité pourrait être mise en œuvre dans des territoires délaissés aujourd'hui, afin d'accueillir ces nouveaux télétravailleurs dans les régions déjà les plus attractives et, pour certaines, saturées.

Leviers possibles : Les entreprises pourraient être incitées à renforcer le déploiement de leurs locaux dans des petites et moyennes villes.

Téléchargements

- o [Télécharger les résultats complets du premier volet « Portrait-robot des télétravailleurs d'Île-de-France »](#)
(/sites/default/files/Enqu%C3%AAte%20T%C3%A9l%C3%A9travail%20en%20IDF%20_%20Volet%201%20Portrait%20des%20t%C3%A9l%C3%A9travailleurs%20d%27%C3%AEle-de-France%20-%202020.pdf)
- o [Télécharger les résultats complets du second volet « Télétravail : vers un exode des Franciliens ? »](#)
(/sites/default/files/Enqu%C3%AAte%20T%C3%A9l%C3%A9travail%20en%20IDF%20_%20Volet%202%20T%C3%A9l%C3%A9travail%20-%202020.pdf)

Thématiques associées :

MODES DE VIE

POLITIQUES
